



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier Diplômé d'État
Emploi	Infirmier
Métier	Infirmier
% temps	100% (50% CMP et 50% CADEO)

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle OUEST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	69G38 Ambulatoire
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2022 - CMP Lyon-Perrache (50%) – 2275 - CADEO Perrache (50%) ou 2033 - CMP Rillieux-la-Pape (50%) – 2274 - CADEO Rillieux-la-Pape (50%)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

L'infirmier est placé :

- Sous l'autorité hiérarchique du directeur et, par délégation du directeur, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé, assistants du chef de pôle, pôle Ouest.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin chef et des PH du service

Il bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé ainsi que d'un bilan annuel avec le responsable médical de la structure qui est le garant du projet de service de l'unité, et le cadre de santé.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Cycle hebdomadaire	38h20 avec repos fixes
Amplitude horaire	8h30/18h30



5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1, 2, 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.

Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l'intervention précoce pour les psychoses au service d'un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d'enseignement, de recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l'intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés** :
 - Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
 - Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), trois centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
 - Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et deux unités ambulatoires (PEPS rétablissement et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs de nature relationnelle technique ou éducative en tenant compte de l'évolution des soins.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- **CADEO**
 - Réceptionner les premières demandes de soins (demandes directes des patients, demandes de la plateforme Live, de l'UPRM, des médecins généralistes...);



- Participer à l'entretien d'accueil avec le psychiatre, et il coordonne et organise l'évaluation infirmière du programme personnalisé d'accueil ;
 - Assurer des entretiens infirmiers individuels, permettant le renseignement :
 - de la fiche « Premier entretien médical », aidé du questionnaire du test simplifié de Fageström qui dépiste le risque tabagique ;
 - de l'Alcohol Use Disorders Identification Test-Consumption (Audit-C) qui dépiste le risque de dépendance alcoolique ;
 - du questionnaire de Marchal, qui évalue rapidement le manque d'activités physiques
 - et enfin du Montréal cognitive assessment (MOCA) qui dépiste les troubles cognitifs
 - Remettre au psychiatre les documents précédemment remplis ;
 - Renseigner pour les patients âgés de plus de 55 ans le Mini Mental State examination (10 min), le test de l'Horloge (moins de 5 min) et le test des 5 mots de Dubois (5 min). L'objectif est le dépistage des déclinés cognitifs liés à l'âge ;
 - Remettre au patient des plaquettes de conseils et prévention de santé publique en fonction du risque repéré (tabac, alcool, cannabis, sédentarité) ;
 - Assurer les entretiens téléphoniques et/ou présentsiels de la personne en demande de soins ;
 - Evaluer et orienter la demande de soin selon son contexte clinique et son degré d'urgence ;
 - Assurer les entretiens médico-infirmiers de première demande de soins ;
 - Entretenir une bonne connaissance du réseau de soins territorial en maintenant une liaison pérenne et continue avec les professionnels de ce réseau ;
 - Créer et maintenir une liaison pérenne et continue avec les partenaires du territoire vers lesquels les orientations seront établies.
- **CMP**
 - Réaliser des entretiens infirmiers et médico infirmiers ;
 - Assurer le suivi global des patients ;
 - Planifier et assurer les soins prescrits pour chaque patient (APAP...) ;
 - Participer aux actions des différents CLSM du secteur ;
 - Assurer les VAD prescrites.
 - **CADEO/CMP**
 - Collaborer au sein du groupe de travail pluridisciplinaire ;
 - Assurer des transmissions écrites au travers du dossier patient informatisé (logiciel CORTEXTE) ;
 - Réaliser les commandes de produits pharmaceutiques et autres dispositifs ;
 - Participer à l'encadrement des étudiants infirmiers en lien avec le tuteur et le maître de stage ;
 - Participer à la mise en œuvre, en lien avec le projet d'établissement, du projet de pôle et du projet d'unité ;
 - Participer au processus d'amélioration continue de la qualité et aux démarches de certification ;
 - Participer aux réunions cliniques d'équipes ;
 - Participer à des groupes de travail transversaux.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacités relationnelles, sens de l'écoute et intérêt pour le travail en équipe pluri professionnelle, avec une attention particulière portée au partage des informations utiles à la continuité des projets de soins ;
- Etre dynamique et responsable de sa pratique, capable d'autonomie et de prise d'initiatives, dans un souci constant de référence à l'équipe de soins et au cadre préétabli ;
- Etre capable de réflexion, d'observation, d'anticipation, d'élaboration, de communication et d'esprit de synthèse ;
- Avoir le sens de l'organisation et des priorités ;



- Etre capable de planifier et d'organiser son temps au regard de l'activité et des présences de ses collègues dans un souci de continuité ;
- Avoir un intérêt pour le travail partenarial ;
- Savoir utiliser l'outil informatique ;
- S'inscrire dans un processus de formation permanente et de transmission.

8.1 Formation

- Etre titulaire du DE ou du DISP

8.2 Formations souhaitées

- Une formation complémentaire concernant la conduite d'entretien serait appréciée.
- FC éducation thérapeutique acquise ou à venir (ETP 40h)

8.3 Expérience professionnelle

- Avoir une expérience du travail en psychiatrie et avoir acquis une maîtrise du rôle propre infirmier et des techniques thérapeutiques suivantes : entretiens, accueil, observation, évaluation, surveillance des traitements neuroleptiques.

8.4 Connaissances spécifiques attendues

- Posséder des connaissances théoriques et pratiques suffisantes pour élaborer, développer et argumenter des projets de soins individuels au sein de l'équipe pluri professionnelle.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

Pôle Ouest

Modifications apportées par la nouvelle version

- Mise à jour du point 5

RédactionS. CELLARD
Cadre Supérieur de Santé
Assistante du Chef de Pôle**Vérification**E. BLONDELLE
Responsable recrutement DS**Validation**P-H. DUCHARME
Coordonnateur Général des Soins